

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

Consulat du Cameroun
à Marseille



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

Cameroon Consulate
in Marseille

N° /CCM/

Marseille, le

LISTE PIECES A FOURNIR
A L'APPUI D'UNE DEMANDE DE :

- **Certificat de coutume**
(ou de capacité matrimoniale)
- **Extrait ou Copie intégrale d'acte de naissance**

- **L'original** du certificat de célibat ou de non-remariage datant de moins 3 mois, délivré par la mairie du lieu de naissance ;
- 1 demande sur papier libre adressée à Monsieur le consul (portant mention du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone du requérant) ;
- 1 déclaration sur l'honneur de célibat ou de non-remariage datée et signée, également sur papier libre ;
- 1 jugement de divorce (original et photocopie), ou un acte de décès du précédent conjoint, le cas échéant ;
- la photocopie du passeport en cours de validité ;
- **L'original** de l'acte de naissance ;
- 1 justificatif de domicile (photocopie de la dernière quittance EDF-GDF ou France Télécom ou Bail) Pour les personnes hébergées, l'hébergeant doit fournir une attestation manuscrite d'hébergement et la photocopie d'une pièce d'identité officielle ;
- 1 photocopie de la carte de séjour et/ou de la carte nationale d'identité ;
- 1 photocopie d'une pièce d'identité du futur conjoint ;
- **28 euros** (en espèces ou par mandat cash à l'ordre du Consulat du Cameroun) pour les frais de timbres fiscaux ;
- 1 enveloppe pré-affranchie en recommandé si les documents doivent être retournés par voie postale./-